

**Association des historiens  
contemporanéistes de l'enseignement  
supérieur et de la recherche**

**Bulletin d'information n° 29**

**Hiver 2005**

## SOMMAIRE

-Composition du bureau	p. 2
-Le mot du président	p. 3
<b>- Compte rendu de l'Assemblée générale du 27 novembre 2004:</b>	
-Liste des présents	p. 7
-Rapport moral	p. 9
-Rapport financier	p. 11
<b>- Compte rendu de la table ronde sur <i>La place de l'histoire dans les nouveaux cursus mis en place dans le cadre de la réforme L/M/D:</i></b>	
- Le projet de Paris IV présenté par <i>Jean-Pierre Chaline</i>	p. 15
- La mise en place du LMD à l'Université Blaise Pascal (Clermont Ferrand II) par <i>Mathias Bernard</i>	p. 17
- L'histoire et la mise en place du master de recherche à Science Po par <i>Marc Lazar</i>	p.21
- Liste des contemporanéistes en poste dans l'enseignement supérieur et grands établissements de recherche pendant l'année 2003-2004	p.27

## COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

(depuis l'Assemblée générale du 27 novembre 2004)

ATTAL Frédéric (Orléans)  
BERNARD Mathias (Clermond-Ferrand 11)  
BOURILLON Florence (Paris MI)  
BOZO Frédéric (Nantes)  
BRANCHE Raphaëlle (Rennes II)  
CHASSAIGNE Philippe (Tours)  
DARD Olivier (Paris X)  
DAUPHIN Noëlle (Orléans), Responsable du *Bulletin*  
DELMAS Bruno (Ecole des Chartes)  
DU REAU Elisabeth (Paris III), Présidente honoraire  
EL GAMMAL Jean (Nancy 11), Vice-Président  
ENCREVE André (Paris XII) Président  
GRONDEUX Jérôme (Paris IV)  
GUILLAUME Pierre (Bordeaux III), Président honoraire  
LESCURE Jean-Claude (Grenoble)  
LEYMARIE Michel (Lille 1711)  
LUC Jean-Noël (Paris IV)  
MANIGAND Christine (Poitiers), Secrétaire générale  
PIKETTY Guillaume (IEP de Paris), Trésorier  
PREVOTAT Jacques (Lille III)  
REY Marie-Pierre (Paris J), Vice-Présidente  
SIRINELLI Jean-François (IEP Paris), Président honoraire  
VIVIER Nadine (Le Mans)

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Comme vous le savez, notre dernière assemblée générale, qui s'est réunie le 27 novembre 2004, a procédé au renouvellement trisannuel du bureau prévu par nos statuts. Vous trouverez dans ce bulletin la nouvelle liste des membres du bureau.

Par ailleurs, comme Elisabeth du Réau n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé, le bureau m'a élu à la présidence de notre Association. Les deux vice-présidents sont désormais Marie-Pierre Rey et Jean El Gammal ; Christine Manigand est notre secrétaire générale, Guillaume Piketty notre trésorier et Noëlle Dauphin est responsable *du Bulletin*. Naturellement notre bureau a tenu à remercier très chaleureusement Elisabeth du Réau, qui a exercé les fonctions de présidente durant deux mandats, pour son action à la tête de notre Association et il l'a élue présidente honoraire.

Le présent bulletin reproduit la liste des affectations de nos collègues d'histoire contemporaine, mise à jour et actualisée par Frédéric Saly-Giocanti, ainsi que le compte rendu de l'assemblée générale et le texte des fort intéressantes interventions de nos collègues sur le thème que nous avons retenu «*La place de l'histoire dans les nouveaux cursus mis en place dans le cadre de la réforme L/M/D*».

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous informer de la tenue de notre matinée scientifique annuelle, qui aura lieu le **samedi 12 mars 2005** et qui aura pour thème «*Histoire contemporaine et patrimoine*». C'est Bruno Delmas qui a eu l'amabilité de se charger de son organisation. Vous trouverez tous les détails pratiques dans ce bulletin, et en encart pour mieux diffuser cette information.

Enfin, vous pouvez dès à présent noter que la prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 19 novembre 2005 au Centre d'histoire de Sciences-Po, Hôtel d'York, 56 rue Jacob 75006 Paris.

Bien cordiales salutations

**André ENCREVE**

## LISTE DES PRÉSENTS

Jean-Claude ALLAIN (Paris III)  
Frédéric ATTAL (Orléans)  
Mathias BERNARD (Clermond-Ferrand 11)  
Florence BOURILLON (Paris XII)  
Frédéric BOZO (Nantes)  
Raphaëlle BRANCHIE (Rennes 11)  
Catherine BRICE (IEP de Paris)  
Olivier BUIRETTE (Paris III)  
Nathalie CARRE de MALBERG (Paris X)  
Jean-Pierre CHALINE (Paris IV)  
Noëlle DAUPHIN (Orléans)  
Jean-Marc DELAUNAY (Paris III)  
Jean-François ECK (Lille III)  
Jean EL GAMMAL (Nancy 11)  
André ENCREVE (Paris XII)  
Annick FOUCRIER (Paris XIII)  
Jérôme GRONDEUX (Paris IV)  
Sylvie GUTLLAUMIE (Bordeaux III)  
Marc LAZAR (IEP de Paris)  
Michel LEYMARIE (Lille III)  
Jean-Noël LUC (Paris IV)  
Christine MANIGAIND (Poitiers)  
Chantai METZGER (Nancy II)  
Guillaume PII4IETTY (WP de Paris)  
Janine PONTY (Besançon)  
Jacques PORTES (Paris VIII)  
Jacques PREVOTAT (Lille III)  
Elisabeth du REAU (Paris III)  
Frédéric SALY-GIOCANTI (Paris 1)  
Pierre SALY (Paris 1)  
Jean-François SIIRJNELLI (IEP de Paris)  
Stéphane TISON (Le Mans)  
Serge WOLIKOW (Dijon)  
Jean-Claude YON (Versailles - St Quentin)

Excusés:

Phiiippe Chassaigne  
Olivier Dard  
Bruno Deimas  
Olivier Forcade  
Bernard Lachaise  
Marie-Pierre Rey  
François Roth  
Nadine Vivier

## RAPPORT MORAL

Le rapport moral que je vous présente cette année, en tant que secrétaire général du bureau élu en novembre 2001, est le reflet d'une activité qui a conservé, pour une part des formes devenues traditionnelles (préparation du bulletin, de la liste des contemporanéistes, lettre d'information), mais très nécessaires à la vie de notre association. Une fois encore. Il convient de remercier Frédéric Attal, Noëlle Dauphin, Pierre et Frédéric Saly pour le travail qu'ils ont bien voulu continuer à assurer. Le bureau a veillé aussi à la préparation de la table ronde qui se déroulera aujourd'hui sur la place de l'histoire dans les nouveaux cursus définis dans le cadre de la réforme LMD. Nous remercions vivement Mathias Bernard, Jean-Pierre Chaline et Marc Lazar pour leur participation qui permettra non seulement d'aborder l'actualité, mais aussi des questions de fond relatives au devenir de l'histoire contemporaine.

Par ailleurs, vous savez que nous n'avions pu organiser cette année de matinée scientifique autonome, mais nous nous sommes associés en janvier 2004 à la journée d'études de l'IHRJC. En mars 2005, le thème retenu portera sur les rapports entre histoire et patrimoine. Bruno Delmas a bien voulu accepter la responsabilité de cette matinée d'études.

L'année écoulée correspond aussi à des réalisations et des changements attendus. Tout d'abord, l'annuaire 2004 est disponible. Il convient de rendre hommage à Pierre Saly pour la lourde tâche qu'il a acceptée depuis des années, en dépit de toutes les difficultés rencontrées, en souhaitant que ce volume, établi en fonction des informations recueillies, soit pour nos adhérents un précieux instrument de travail. Par ailleurs, l'AHCESR disposera très prochainement d'un site web, dont la mise en place a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du bureau. Sous la responsabilité d'Olivier Dard, et avec le concours de notre webmaster, Frédéric Bouteille, cet outil a été conçu afin qu'il soit utilisable dans les meilleures conditions.

Enfin, au moment où Élisaljeth du Réau cesse d'être présidente du bureau – tout en demeurant présidente honoraire, ainsi que Pierre Guillaume et Jean-François Sirinelli – le bureau unanime tient à lui exprimer chaleureusement son amitié et tous ses remerciements pour l'action conduite pendant les deux mandats accomplis, en souhaitant bénéficier de ses conseils. Il remercie aussi, comme l'a fait Élisabeth du Réau dans la lettre qu'elle a adressée à l'ensemble des adhérents, ceux qui nous ont apporté leur contribution pendant plusieurs années, Pierre Saly, ainsi qu'Olivier Forcade, Jacques Girault, et Natalie Petiteau.

Jean El Gammal,  
*Secrétaire général*

## RAPPORT FINANCIER

Les dépenses annuelles ont excédé les recettes de 992,45 euros en raison de nombreux investissements qui ont été réalisés et qui par ailleurs n'ont pas été encore totalement financés.

Toutefois la situation financière de notre association telle qu'elle ressort de nos comptes se révèle toujours positive.

### 1. Les résultats

Les recettes ont augmenté en raison d'un nombre croissant de cotisations (201) pour 2004, soit 3618 euros ; 86 membres ont déjà acquitté leurs cotisations pour 2005. Rappelons que le montant est passé à 20 euros selon le vote du Bureau de l'année dernière (14 novembre 2003).

Ces recettes se décomposent en cotisations (3618 euros) et en produits de placements de trésorerie (103,27 euros) qui ont été réinvestis.

Les dépenses engagées ont très fortement augmenté. Les dépenses ordinaires sont stables: elles correspondent aux frais de fonctionnement (471,14 euros), à l'édition des bulletins 27 et 28, à l'envoi de la convocation à l'Assemblée générale (1095,54 euros),

En revanche, l'augmentation est due à l'édition de l'annuaire 2004 des contemporanéistes : frais de saisie et de confection, soit 3146,95 euros. Les frais de saisie ne sont pas encore tous réglés et l'envoi est encore à réaliser.

Le total des dépenses s'élève donc à 4713,72 euros.

### 2. Les perspectives

Des dépenses importantes sont imminentes : la réalisation du site internet est achevé, il reste à le financer.

### 3. La situation de la trésorerie

au 22 novembre 2004 ressort à 14375,02 euros répartis comme suit:

Compte courant CCP	7729,39 euros
Parts de SICAV Latitude D	6645,63 euros

<b>REVENUS</b>	Cotisations annuelles	3 618 €
	Coupons	103,27 €
<b>TOTAL</b>		3721,27 €
<b>DEPENSES</b>	Frais de fonctionnement	471,14 €
	Bulletins	1095,54 €
	Annuaire	3146,95 €
<b>TOTAL</b>		4713,72 €
<b>RESULTAT</b>		<b>- 992,45 €</b>

Je vous remercie de votre confiance et du quitus que vous voudrez bien accorder à votre trésorière en approuvant ce rapport financier.

Christine Manigand,  
*Trésorière*

## LE DOSSIER LMD DE PARIS IV

Jean-Pierre Chaline

Avec Paris IV, nous avons l'exemple d'une grosse université parisienne relevant de la dernière vague d'habilitation. D'où à la fois une possibilité de tirer des leçons de l'expérience d'établissements déjà entrés dans le LMD, et un cas un peu à part, vu l'ampleur d'effectifs qu'il convient d'évaluer.

Avec en effet un total de presque 4000 étudiants cette année, l'UFR d'Histoire talonne les Lettres Modernes pour le 1<sup>er</sup> rang à Paris IV. Cet effectif poursuit sa croissance, alors qu'on observe une baisse dans d'autres disciplines et aussi dans d'autres universités. Le nombre d'enseignants d'Histoire avoisine la centaine, avec notamment 32 Pr, 38 MC et 8 PRAG, soit 78 titulaires.

Dans cette université consacrée aux seules Lettres et Sciences humaines ou sociales, dont le «Domaine» unique est «Humanités» (anciennes comme nouvelles), l'Histoire constitue l'une des 8 «Mentions» retenues, les autres étant soit disciplinaires, soit fruit d'un regroupement (ex. Langues, Littératures et Civilisations étrangères).. Cette proposition, dont on espère qu'elle aura l'aval des experts, s'est efforcée de répondre aux desiderata du Ministère, parfois fluctuants comme sur la question des enseignements de concours. Elle met l'accent dans sa structure de détail sur des passerelles multiples, des parcours définis, des conventions ou cohabilitations avec d'autres établissements ou grandes écoles (Chartes, ENS, etc.), sur une claire lisibilité extérieure, et naturellement sur les éléments originaux de l'offre Paris IV. Comme ailleurs, il s'agit surtout d'un parcours «Recherche», le grand débouché pour l'Histoire, à savoir l'emploi dans l'Education Nationale, n'étant toujours pas admis comme filière «professionnelle». On peut cependant maintenant faire figurer la préparation à l'agrégation dans les maquettes du M, parmi les options d'enseignement «Recherche».

Au titre du L, 4 parcours distincts sont offerts : Histoire/Archéologie Histoire de l'Art ; Histoire/Langues anciennes ; Histoire/Sciences humaines et, véritable bi-licence, Histoire/Géographie.

En M, 9 «Spécialités» 4 correspondant aux périodes «canoniques» de l'Histoire, et 5 à caractère thématique et diachronique:

- Histoire des faits culturels et religieux (du Moyen Age à nos jours)
- Pouvoirs, Etats, Politique (idem)
- Anthropologie historique (idem)
- Aires culturelles (idem)
- Enjeux, conflits, systèmes internationaux (époques moderne et contemporaine),

Plus un master transdisciplinaire «Civilisations de la Méditerranée antique», avec l'Histoire de l'Art-Archéologie et les Langues anciennes.

Chacune de ces spécialités se décline en «options» chronologiques, géographiques ou thématiques, en fonction des compétences disponibles.

Sont proposées en Sciences et techniques annexes de multiples options, avec notamment des collaborations extérieures (Chartes, etc.)

Pour ce qui est du D, la réflexion s'en tient pour l'instant aux 2 Ecoles Doctorales en cause, l'une entièrement historique, l'autre associée aux Langues et Civilisations antiques et médiévales.

Paris IV basculera au 1<sup>er</sup> octobre 2005 dans le système LMD à tous les niveaux, avec des problèmes d'équivalences à régler pour les redoublants ou les étudiants à mi-parcours d'un cycle. Il faut prévoir un afflux d'optionnels venant d'autres cursus vers l'Histoire et tout spécialement la Contemporaine, d'où de prévisibles difficultés d'accueil. Enfin reste posé le problème de l'encadrement dans les langues vivantes désormais renforcées (jusqu'en M1), surtout en anglais, les UFR spécialisées ne pouvant plus fournir les enseignants nécessaires.



# LA MISE EN PLACE DE LMD À L'UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL (CLERMAND-FERRAND II)

**Mathias Bernard,**

*Directeur du master « Cultures, territoires, patrimoines »*

Au sein de l'Université Blaise-Pascal, les historiens se retrouvent dans deux types de structure :

- un département d'enseignement (le département d'histoire), intégré au sein d'une UFR Lettres, langues et Sciences humaines. Ce département compte un peu plus d'un millier d'étudiants (350 étudiants en licence 1<sup>re</sup> année, 250 en licence 2<sup>e</sup> année, 150 en licence 3<sup>e</sup> année, 70 en master 1, 30 en master 2, 120 en concours) et 25 enseignants-chercheurs (dont 6 en histoire contemporaine). Les étudiants inscrits en master 2 et en doctorat relèvent d'une Ecole doctorale de Lettres, Langues et Sciences humaines.

- deux centres de recherche: le CHEC (Centre d'histoire Espaces et cultures), qui regroupe les historiens, les historiens d'art et les spécialistes de civilisations étrangères, de l'époque médiévale à l'époque contemporaine ; le CRCA (Centre de recherche sur les civilisations antiques) regroupant historiens et historiens d'art antique, archéologues et lettres classiques.

**La mise en place de la « licence »** n'a pas modifié fondamentalement l'offre de formation du département. Elle consiste à présenter quatre types de parcours, qui correspondent aux anciennes « mentions de licence ». Chacun de ces parcours assure une formation complète en histoire, validée chaque année par au moins 35 crédits sur 60 : enseignements fondamentaux dans les quatre périodes de l'histoire, historiographie (en 2<sup>e</sup> année), épistémologie (en 3<sup>e</sup> année), sciences auxiliaires et méthodes de l'historien. A cette formation commune s'ajoute :

- pour le parcours « Pratiques de l'histoire », des unités d'approfondissement en histoire (enseignements thématiques, découverte des sources...);

- pour le parcours « Géographie », des unités de géographie dès la 1<sup>re</sup> année et validées par 20 crédits chaque année.

- pour le parcours « Archéologie », un enseignement spécifique dispensé à partir de la 2<sup>e</sup> année, sous forme de modules théoriques et de stages;

- pour le parcours « pluridisciplinaire », deux formules sont proposées :

l'une, qui s'adresse aux étudiants désireux de passer des concours administratifs, dispense des enseignements en droit et culture générale; l'autre, qui s'adresse aux étudiants désireux d'être professeurs des écoles, comporte un enseignement en mathématiques, sciences, littérature de jeunesse et langue française.

**La mise en place du master recherche** a été plus difficile. On a finalement constitué, à l'intérieur du domaine « Sciences humaines et sociales », un master dont la mention porte l'intitulé « Cultures, territoires, patrimoines ». L'absence de référence à une discipline clairement identifiée vise à faciliter la pluridisciplinarité, puisque se retrouvent, au sein de ce master, les filières suivantes : histoire, histoire de l'Art, lettres classiques, civilisationnistes (départements de langue). Reproduisant le caractère pluridisciplinaire des deux centres de recherche locaux, cette formule permet de mutualiser des enseignements rendus indispensables par les directives ministérielles (langues, ouverture professionnelle).

Mais on retrouve finalement la logique disciplinaire au niveau des trois spécialités de recherche :

- « Histoire des espaces et des cultures, du Moyen Age à nos jours », qui regroupe les historiens et les civilisationnistes, avec une relation affichée avec les thématiques du CHEC.

- « Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux », qui émane du CRCA et se décline en deux options : l'une dominée par les archéologues (affectés aux départements d'histoire et d'histoire de l'Art); l'autre par les littéraires.

- « Histoire des créations artistiques », qui regroupe les étudiants histoire de l'Art.

La maquette de ces différentes spécialités est très proche :

- en master 1<sup>re</sup> année, elle comporte : un séminaire disciplinaire de 24h sur un semestre (5 crédits), deux ateliers de méthode (1 par semestre, 10 crédits), une UE de langue (5 crédits), une UE d'ouverture professionnelle (5 crédits) – et un bilan de recherche, sous forme d'un mémoire provisoire comportant une présentation de l'historiographie, des sources, de la problématique d'un sujet donné, avec une ou plusieurs parties rédigées (35 crédits);

- en master 2<sup>ème</sup> année : deux séminaires disciplinaires (10 crédits), un atelier de méthode (5 crédits), une

ouverture interdisciplinaire (séminaire pris dans un autre master ou une autre spécialité), et le mémoire final (40 crédits), sur le sujet déjà choisi en M1.

L'accent a été mis sur la continuité entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de master, même si l'on conserve une sélection entre les deux années, sous la forme d'un examen de dossier et d'un entretien avec l'ensemble des directeurs de recherche. Nous espérons ainsi compenser la baisse prévisible des effectifs en M1 par une attraction plus forte de nos M2.

**La création d'une spécialité professionnelle** au sein de la mention «Cultures, territoires, patrimoines », a été l'aboutissement de plusieurs années de négociations. A l'origine, les historiens contemporanéistes de l'Université Blaise Pascal et les politistes de l'autre université clermontoise (Université d'Auvergne) ont élaboré un projet de master recherche, intitulé «Mondes contemporains» et associant historiens contemporanéistes, spécialistes de géographie humaine, civilisationnistes contemporains et une partie des juristes (droit constitutionnel, droit de l'Union européenne), des économistes et les politistes de Clermont-I, avec une spécialité recherche et une spécialité professionnelle (préparation aux concours de la fonction publique).

Craignant que ce projet n'affaiblisse les autres spécialités recherche, nous n'avons finalement conservé qu'une spécialité professionnelle, qui a été ouverte en septembre 2004 dans les deux universités (sous la forme d'une habilitation partagée).

Cette spécialité comporte des unités disciplinaires (droit, sciences humaines et sociales, cultures contemporaines), des unités de méthodologie en relation avec des concours administratifs (note synthèse, discussion), des unités de recherche documentaire (1 petit mémoire par an) et, en M2, deux séminaires interdisciplinaires, associant juristes, historiens, politistes et philosophes autour de deux thèmes : «Etat et individu »/« Guerres et conflits ». Est également prévue la validation d'un stage, en deuxième année.

Lancée dans la plus grande discrétion, en raison des difficultés techniques liées à sa mise en oeuvre, cette spécialité a connu un certain succès puisque 19 étudiants se sont inscrits en 1<sup>ère</sup> année.

## **L'HISTOIRE ET LA MISE EN PLACE DU MASTER DE RECHERCHE À SCIENCE PO**

**Marc Lazar,**  
*Professeur des Universités à l'IEP de Paris,  
Directeur du master recherche et de l'École doctorale*

L'histoire occupe une place centrale dans la formation des étudiants de l'IEP de Paris durant les deux premières années d'études (nos étudiants séjournent obligatoirement à l'étranger durant leur troisième année) et ensuite encore durant les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années pour l'obtention du diplôme de Sciences Po. Il suffit pour s'en convaincre de consulter nos programmes d'enseignement.

Cette place de l'histoire est également fondamentale au sein du master de recherche. Sciences Po a « basculé » depuis la rentrée 2004 dans la mastérisation. Nous avons obtenu la qualification du Ministère pour un master recherche unique. La philosophie de celui-ci repose sur quatre principes essentiels.

Un haut niveau d'exigence qui fait que l'entrée en première année du master recherche est réservée aux étudiants de notre établissement issus du premier cycle ou admis directement en quatrième année, ce qui signifie concrètement que cette population aura à la fin de ses études le master de Sciences Po et le master recherche. Les étudiants ayant obtenu ailleurs le master 1<sup>ère</sup> année peuvent être candidats pour l'entrée en deuxième année sous réserve d'une sélection.

– Une offre d'enseignement et d'encadrement scientifique de qualité par nos enseignants et les chercheurs des différents centres de recherche de Sciences Po, les uns et les autres travaillant en étroite synergie.

– Une volonté de pratiquer l'interdisciplinarité qui est au fondement de l'identité de notre institution. L'étudiant aura certes une spécialisation dans une discipline, par exemple l'histoire, mais il doit également être formé aux autres disciplines, du moins celles qui existent chez nous, soit la science politique, la sociologie et l'économie. Cet élément est à nos yeux fondamental car il correspond à la tendance dominante aujourd'hui de la recherche un historien ne peut ignorer les autres sciences sociales et humaines et il doit réinterpréter leurs apports dans sa propre discipline.

– Un accent fortement mis sur l'internationalisation avec la participation de nombreux collègues étrangers au master recherche, l'incitation à travailler sur des sujets étrangers ou de manière comparative (sans pour autant abandonner la France), l'encouragement à consulter les bibliographies en langues autres que le français lorsqu'on étudie notre pays.

Notre master de recherche est divisé en cinq mentions: Histoire et théorie du politique, Relations Internationales, Sociétés et politiques comparées, Sociologie de l'action, Gouvernance économique.

L'histoire s'est déployée à l'occasion de cette réforme et est désormais présente dans deux mentions : Histoire et théorie du politique, Relations Internationales.

En Relations Internationales, lors du premier semestre, l'étudiant suit à parité des enseignements d'histoire, de science politique et d'économie. A l'issue du premier semestre, il choisit l'une des trois spécialités. S'il prend l'histoire des Relations internationales, il en fera dorénavant beaucoup durant les trois derniers semestres, mais conservera un lien avec les autres disciplines, notamment sous la forme de journées d'études pluridisciplinaires autour d'un thème.

En Histoire et théorie du politique, l'étudiant, qui a choisi tout de suite sa future spécialité, suit à parité des cours de science politique et d'histoire lors du premier semestre. Au cours du second semestre, s'il a choisi l'histoire (en l'occurrence l'histoire politique, culturelle et de médias), il fera 2/3 d'histoire et 1/3 de science politique. En deuxième année, sa spécialité devient largement dominante, mais il continue d'avoir des enseignements dans l'autre discipline : un tiers des enseignements méthodologiques de la deuxième année sont assurés par des politistes, cependant qu'est proposée une formation à des méthodes fortement développées en science politique, mais utiles pour les historiens, comme une initiation au recueil d'entretiens oraux.

J'ajoute que le mémoire de master vaut 30 crédits dans toutes les mentions du master recherche (soit 50 % des crédits de la deuxième année) et qu'un tutorat est systématiquement pratiqué pour aider les étudiants dans leur lecture et le choix de leur mémoire.

Ainsi l'histoire sort renforcée de la réforme du master. Sa formation est complète dans la discipline et enrichie du contact étroit établi avec d'autres disciplines. Elle est aussi présente dans le parcours des étudiants qui se spécialisent dans d'autres disciplines. Enfin, son unité est assurée par l'existence d'un séminaire

méthodologique commun pour les étudiants d'histoire politique, culturelle et des médias, et de relations internationales, situé au premier semestre de la deuxième année.

Cette unité est consolidée pour les étudiants admis en doctorat. On ne peut, en effet, dissocier la réflexion sur les masters de celles des études doctorales. Telle est la raison pour laquelle, chez nous, la même personne dirige le master de recherche et l'École doctorale.

L'admission en doctorat obéit désormais à une forte sélection. L'étudiant qui a fait son master à Sciences Po ou ailleurs et qui veut entrer en doctorat doit remplir un dossier instruit par un comité de thèse. Ce comité de thèse est composé au minimum du responsable du programme doctoral en général lié à une discipline (ici, l'histoire), du directeur de thèse pressenti, d'un représentant du centre de recherche auquel postule l'étudiant. Tout collègue historien, professeur, chercheur ou Habilité à diriger des Recherches qui souhaite participer à ce comité de thèse est autorisé à y siéger. Le comité prend en compte plusieurs éléments : le cursus universitaire, l'originalité du sujet, la faisabilité de la thèse, les financements possibles, les débouchés professionnels envisageables. Nous ne refusons pas, par principe, un étudiant qui n'a pas d'allocation, mais nous veillons à examiner avec la plus grande attention la question des subsides dont il bénéficiera pour mener à bien son travail. En outre, nous continuons évidemment à accueillir des salariés, et au premier chef, nos collègues du secondaire;

L'instauration du comité de thèse a pour objectif de contraindre les étudiants, mais aussi les professeurs et les chercheurs à une réflexion approfondie avant l'inscription en thèse. C'est un souci de responsabilité envers les jeunes étudiants qui nous anime. De même, une forte pression s'exerce pour que le jeune doctorant fasse sa thèse dans un délai raisonnable (rapports d'activité chaque année écrits par le directeur de thèse, éventuelle convocation du doctorant devant le comité de thèse qui l'a admis après la quatrième année afin de faire le point sur l'avancement du travail etc.). En revanche, nous admettons naturellement qu'un doctorant salarié, notamment nos collègues du secondaire, mette davantage de temps pour achever ses recherches.

Une fois admis, l'étudiant bénéficie d'excellentes conditions intellectuelles et matérielles de travail. Il doit suivre un programme de formation doctorale de 90 heures, de préférence durant sa première année (des dérogations peuvent être accordées). Ce programme se décompose en trois blocs d'enseignements de 30 heures : 30 heures de séminaire doctoral d'histoire générale, 30 heures d'histoire spécialisée (par exemple, en relations internationales), 30 heures proposées dans l'École doctorale (séminaires pluridisciplinaires sur un thème, actuellement «les nations et les nationalismes », assurés par une historienne et deux politistes, enseignements de langues, ateliers de méthodologie, séminaire regroupant des étudiants de Sciences Po et des doctorants étrangers séjournant pour un an à Sciences Po dans le cadre de nos accords internationaux, séminaire approfondi d'archivistique, activités d'un groupe de recherche dans un centre de recherche, en l'occurrence au Centre d'histoire de Sciences Po etc.).

Tout au long de la préparation de sa thèse, d'autres activités sont proposées au doctorant: une conférence annuelle de l'École doctorale avec une personnalité scientifique de prestige, des rencontres européennes et même internationales de doctorants travaillant sur des sujets semblables avec participation des professeurs de différents établissements, ce qui permet à nos doctorants de se familiariser avec des approches parfois différents d'un pays à l'autre et d'établir des contacts direct avec des personnes de leur âge qui leur seront utiles plus tard, organisation de colloques ou de journées d'études etc. ; réunions d'information, ouvertes aussi aux étudiants du master, sur les métiers de l'Université, de la recherche, mais aussi concernant d'autres secteurs d'activités (entreprises, administrations diverses, médias etc.) intéressés par des étudiants titulaires d'un master recherche ou d'une thèse.

